

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 77 (1963)

**Heft:** 2-3

**Artikel:** Les usages héraldiques au milieu du XIIe siècle d'après le roman de Troie de Benoît de Sainte Maure et la littérature contemporaine

**Autor:** Adam, P.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746274>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ÉTUDES D'HÉRALDIQUE MÉDIÉVALE

# Les usages héraldiques au milieu du XII<sup>e</sup> siècle

d'après

le Roman de Troie de Benoît de Sainte Maure et la littérature contemporaine

par P. ADAM

L'étude des débuts de l'héraldique se poursuit aujourd'hui presque exclusivement au moyen des sceaux; de bons esprits en ont montré les insuffisances car la moindre est de ne rien laisser connaître des antécédents armoriaux.

Malheureusement, à côté de ces précieux monuments, la littérature historique fournit de rares mentions éparses et l'exploration de la matière épique risque de ne procurer que de fort maigres renseignements, absolument hors de proportion avec la quantité de matière à dépouiller.

Au surplus, l'impossibilité, reconnue par les meilleurs spécialistes, de dater avec précision la plupart des œuvres littéraires diminue considérablement la valeur du témoignage recueilli alors qu'il s'agit de suivre un développement dans sa chronologie.

Pour étudier cette époque de transition que fut le XII<sup>e</sup> siècle, c'est donc dire tout le prix qu'acquiert un livre lorsque la date de sa composition peut être assez exactement fixée. Tel est le Roman de Troie<sup>1)</sup>, sans doute le seul — dit Foerster — qui soit dans ce cas; écrit en 1154 et terminé vers 1160, dédié à la célèbre Aliénor d'Aquitaine<sup>2)</sup>, par Benoît de Sainte Maure qui, d'après Darès et Dictys, a, en trente mille vers, raconté le siège de cette ville et le retour des chefs grecs victorieux<sup>3)</sup>.

Vivant à la cour alors la plus éclairée de l'Europe, appartenant à l'école littéraire normande, gloire de la renaissance intellectuelle du XII<sup>e</sup> siècle à laquelle on doit les romans épiques de Thèbes (c. 1150), d'Enéas (c. 1160), fixé à Angers, capitale de cet empire étendu des Marches d'Ecosse au pied des Pyrénées, la plus forte monarchie connue, Benoît, devenu poète officiel de Henri II Plantagenet qui se piquait d'écrire en vers, fut, par celui-ci, chargé de prendre la suite de Wace et en quarante mille vers composa la *chronique des ducs de Normandie*<sup>4)</sup>.

D'un anachronisme ingénu, son Roman de Troie, « monument historique considérable », dit Faral (loc. cit. p. 415), est sans prix pour l'étude des us militaires du milieu du XII<sup>e</sup> siècle; car, soucieux de plaire à un public cultivé, l'auteur a voulu peindre des femmes et des guerriers, ceux-ci tout naïvement semblables aux chevaliers qu'il avait quotidiennement sous les yeux.

Un exemple typique est, dans la chronique, son récit d'un événement survenu un siècle auparavant:

En 1049 devant Domfront, Geoffroy Martel, comte d'Anjou, provoquait Guillaume le Bâtard, duc de Normandie; désireux de le reconnaître pour le combattre, il lui fit demander des précisions sur son équipement: *qualem in proelio equum sit habiturus, quale scutum, qualem vestem* — écrivait alors vers 1070-1074 Guillaume de Poitiers († 1087)<sup>5)</sup>.

Rapportant le même fait, Wace, avant 1155, avait cru devoir détailler

Que par main a Donfront iroit  
Et sor blanc cheval serreit  
Et un escu d'or aureit<sup>6)</sup>

<sup>1)</sup> Ed. L. Constans. S.A.T.F. 6 vol. 1904-1912.

<sup>2)</sup> Sur la date Constans loc. cit. VI. 165 — Foerster: Wörterbuch d. C. de Troyes p. 10-11 — Faral: Sources latines des contes et des romans courtois p. 415. — Cowper: Modern Philology XXVII p. 379, qui contre Gruyer (ibid. XXVI p. 257) a établi que l'œuvre était antérieure à 1173 et maintient l'opinion générale.

<sup>3)</sup> Analyse par Constans in Hist. de la Littérature française de Petit de Julleville II. 188.

<sup>4)</sup> Cf. C. Fahlin: Etude sur le mss. de Tours de la chronique des D. de Normandie. Upsal 1937 — contra Constans loc. cit. VI. 165. Que Benoît soit, ou non, l'auteur de la chronique est, pour notre dessein, sans intérêt.

<sup>5)</sup> Ed. Forceville p. 40.

<sup>6)</sup> Roman de Rou, éd. Andresen I. 4441 et s.

Reprenant à son tour ce récit, Benoit y ajoute encore :

Dites, fait il, vostre seignor  
Qu'en un cheval blanc comme flor  
Serai armez, forz et isnieaux  
Si ert mes escus od leonceaux  
Dor en azur faiz et assis  
Por ce mes armes li devis  
Teu me conoiste et teu m'avra ?)

Ainsi, ne pouvant imaginer que Guillaume le Conquérant n'ait point usé d'armoiries, Benoit lui a-t-il, tout uniment, attribué celles qu'il voyait porter au Plantagenet son contemporain.

On comprend donc quel précieux témoignage la narration de vingt-trois batailles autour de Troie peut apporter sur certains usages guerriers du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, soit ceux en train de disparaître, soit ceux qui vont les remplacer.

Survivance ancienne est la présence d'aigle au sommet des tentes (7614, 14203, 24910); l'ancien dragon barbare a disparu mais nouveau est le foisonnement des drapeaux :

Enseignes e penoncel  
Confanons riches e banieres (7650)

Usage à peine séculaire car Raoul Glaber remarque avec étonnement que Geoffroy Martel place, en 1050, bannière en haut de sa lance. Chaque chef de corps a maintenant

Baniere e confanon de seie (7651)

porté par son signifer

Un grant enseigne d'orfreis  
Fait devant sei porter li reis (Thèbes 4655)

et déjà Wace avait observé au milieu du XII<sup>e</sup> siècle l'usage général

N'a riche home ne baron  
Ki n a lez li son gonfanon  
V gonfanon ou autre enseigne <sup>8)</sup>  
V sa mesnie se restreigne

Mais à côté se sont, depuis le début du siècle, multipliés les petits penonçaux fixés au bout de la lance de chaque cavalier, enseigne commune, on le verra, des vassaux suivant le même seigneur.

Benoit ne craint pas de parler de

Vint mil enseignes i ventelent  
Qui d'or reluisent e freselent (21335)  
Vint mil confanons despleiz  
I veist l on vers e vermeiz (22604)

Sur les cinq mille Crétois qui servent le vieux Nestor, « il n'y en a point trois qui n'aient gonfanon jaune, ou vermeil, ou inde, ou bleu » (9185)

A la troisième bataille dix mille gonfanons sont déployés (10625) de même à la sixième où, sur dix mille lances, il n'en est aucune qui n'arbore enseigne de drap de soie d'Allemagne (19334).

Dans la *Chronique des ducs*, on mentionnera des rencontres où l'on voit : « cinc cenz enseignes despliees » (34460) « plus de set cenz gonfanons » (21479).

En grosses lances de sapin  
Sont les enseignes atachées (18460)

« Brodées d'or faites de soie » (7654), de cendal, de paille, de ciglaton, elles sont tantôt d'une seule, tantôt de deux couleurs : vert et vermeil (9685); d'orfreis de paille entreseignées (18480) vert et vermeil d'or brodées (20918) ouvrees d'orfreis (21283) ou entaillées de mille manières (7653).

Pour les chefs : verte est celle de Patrocle (8339), vermeille et noire celle d'Ajax (20968).

On sait qu'aux croisades (1097) Bohémond de Tarente arborait bannière pourpre; d'or était celle de Robert Courte Heuse, duc de Normandie; blanche celle du roi Baudouin de Jérusalem; aussi étaient-ils connus des Turcs à leurs enseignes <sup>9)</sup>.

<sup>7)</sup> Chronique des Ducs, éd. Fahlin 36 941 et s.

<sup>8)</sup> R de Rou, éd. Andresen 3939.

<sup>9)</sup> Hist. des Croisades occid. III 343, 348, 391, 761.

Dans sa chronique Benoit indique que Raoul Taisson, normand, s'armait d'un blanc pennon (35551).

Ces flammes servaient de marque de ralliement et de reconnaissance.

Encore n'i connoist lance ne gonfanon  
Ni vet qui est flament ni brebençon  
Ni ki est poitevins ni qui gascon (Aiol 3367)

Les parents arborent déjà même enseigne

Et sunt andui li frere armé d'une color (Alexandre 1969)

L'usage, attesté sous les Mérovingiens, de boucliers ornés de pierreries — tel celui de Roland, dans Otinel (XIII<sup>e</sup> siècle), d'Enée dans Enéas (4440) était en train de disparaître; seule en effet, Penthésilée, reine des Amazones, porte encore le sien d'argent à boucle d'or et bordé de rubis et d'émeraudes (23452).

Les écus, maintenant, sont le plus souvent de couleur unie: d'or, d'argent (8079), d'azur, de vert (8079), pers de couleur (8683, 11511), noirs, tel celui d'Agamemnon (11208), notamment ceux de Palamède (17136) et d'Ajax, ce dernier sur fond d'or (18635)<sup>9)</sup>.

Enfin, l'apparition du casque à nasal — qui rare à la fin du XI<sup>e</sup> siècle se généralise au XII<sup>e</sup>, et souvent cité dans le roman (9580; 9973, etc.). — a conduit à peindre les heaumes en couleurs soit unies: verz clers bruns (12083), bruns (19335), vert azur, or (8682), soit variées: vert gémés (10646), vergés d'or (11240) ou peints à fleurs (10732)<sup>10)</sup>.

L'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg (1165-1195) figure les casques de plusieurs couleurs; et le bouclier d'une seule<sup>11)</sup>.

Pourtant, tandis que, selon le Roman de Thèbes (c. 1155), il règne encore dans le même contingent la plus grande diversité:

Escu a or bien peinz a flors  
Et enseignes de mil colors  
A vers heaumes et blans haubers (2725)

on voit déjà s'ébaucher les premières tentatives pour donner à tous une sorte d'uniforme. La Chanson de Gerbert de Metz montre celui-ci avec

CCCC homes chascuns destriers covers  
Le vont suivant o helme rouge ou vert<sup>12)</sup>.

Le procédé devient système et dans le Roman de Troie, enseigne du chef et pennoncelles des suivants seront de semblable couleur, ainsi Achille, qui, on le verra, avait gonfanon vermeil, réunissant ses Mirmidons:

Armer les fait de devant sei  
Gent les ordone e apareille  
C'une chiere porpre vermeille  
Les a toz feiz entreseigner  
Et dit lor, « seigner chevalier  
« Quant vos sereiz en la bataille  
« Par ço vos entreconoistrez (20423)

Mais, déjà, d'autres teignaient tout leur équipement de même façon: les trois cents Phrygiens du roi Mercerès:

Heaumes lacés, épées ceintes  
Et ont armes qui ne sont teintes  
De vert de jeune ou d'azur  
Mes de fin or vermeil et pur (7743)

Plus précise et concluante est la description de la troupe considérable de Remus, roi des Cicones de Thrace, allié de Priam:

Set contes ot e quatre ducs  
E chevaliers set mil e plus  
.. armes ont fresches e noveles  
Heaumes hauberts escuz et seles  
Totes d'un teint d'une color  
Par le voloir de lor signor

<sup>9)</sup> Cf. Schirling: *Verteidigung Wappen* n° 34 et 5.

<sup>10)</sup> Cf. Schirling op. cit. n° 261.

<sup>11)</sup> Ed. Walter 1952.

<sup>12)</sup> In Raoul de Cambrai, éd. Longnon p. 312 v. 496.

Por ço qu'il s'entreconeussent  
Es grans batailles ou il fussent  
E que il fut dit e retrait  
Saveir come il l'avreient fait (6715)

Ce que Herbort de Fritzlar traduira ainsi:

Sieben grafen, vier herzoge  
Mann ritte milde  
Glich vare ir schilde  
Ir wappen un ir banier (4010)

Ainsi dès l'origine ces marques apparaissent-elles non seulement comme de reconnaissance mais également de distinction permettant au meilleur de se signaler dans la mêlée. Double caractère qui, au dire du héraut Sicile, écrivant vers 1425, a présidé à l'invention des armoiries<sup>13</sup>).

Comme monuments confirmant l'existence de ces usages on notera que dans les illustrations de l'Enéide de l'allemand Henri de Veldeke (1184-1186) inspirée de l'Eneas, pennonneaux et casques sont de couleurs identiques<sup>14</sup>).

Une coutume fort ancienne qui, en se prolongeant dans l'héraldique, devait donner naissance aux armoiries courtoises ou Minne Wappen, est la mode, pour le chevalier, d'arborer en gage d'amour la manche de sa dame.

Vostre manche porte en sa lance  
Et por vos en fait conoissance  
A la mance le conoistries  
Quant en bataille le veres<sup>15</sup>)

Déjà dans le Roman de Thèbes (c. 1150), Ismène avait reconnu Atys

Ele conut tres bien Aton  
A la manche del ciclaton  
Que il avoit par conoissance  
Lacie es claveaus de lance (4455)

Aussi Benoit ne manque-t-il point de faire porter à Pâris la manche de la belle Hélène (7974 var.). Semblablement Troilus avait reçu son gonfanon de Briseida (14448), mais celle-ci, tombée amoureuse du grec Diomède qui avait perdu le sien,

La destre manche de son bras  
Nueve et fresche d'un ciglaton  
Li baille en lieu d'un confanon  
Et cil le prist, molt l'en remerci  
Il en fera chevalerie (15176)

Et c'est avec sa lance, ornée de la manche de l'infidèle, qu'il percera le chef troyen délaissé.

Tote la lance de benus (d'ébène)  
Ou la manche de ciglaton  
Passe par l'escu al lion (15641)

La littérature courtoise consacra ces galantes manières. Ainsi fit, pour Fresne, Galeran de Bretagne — pour Anfélise, Foulques de Candie (1180-1185)<sup>16</sup>), pour Enide le preux Erec dans le roman de Chrétien de Troyes<sup>17</sup>), Gadifer, dans le Roman d'Alexandre<sup>18</sup>)

En sa lance ot lacie une mange s'amie  
Qui n'estoit mie garce ni povrement norie  
Mais riche demoiselle, fille au roi d'Arcadie

Quant à Tristan, c'est sur son haubert qu'il arbore la manche d'Iseult la Belle<sup>19</sup>).

Ainsi fera encore, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le héros du *Chevalier à la Manche*, qui, dans le *Dit de Jean de Condé* en timbre son heaume et peint son écu

De gueules à la manche d'argent

au désespoir des hérauts qui ne peuvent reconnaître ce blason insolite<sup>20</sup>).

<sup>13</sup>) Oeuvres inédites de Sicile, éd. Roland 1867 p. 42.

<sup>14</sup>) Seyler: Heraldik p. 68.

<sup>15</sup>) Octavian (XII<sup>e</sup> s.), éd. Vollmöller (3405).

<sup>16</sup>) Galeron de Bretagne, éd. Foulet v. 379. — Foulques, éd. Schultz-Gora v. 3853.

<sup>17</sup>) Ed. Roques 2140.

<sup>18</sup>) Ed. S. La Du, v. 2601.

<sup>19</sup>) R. de Beaujeu: Le Bel inconnu, éd. William 5586.

<sup>20</sup>) Ed. Scheler II. 166, 176.

Dernier témoin de ces antiques galanteries, Gaspard de Chatillon sera tué au combat de Charenton (1649) ornant son bras de la jarretière de Mademoiselle de Guerchy, fille d'honneur de la Reine Régente.

Pourtant on n'a rencontré, jusqu'ici, que des tentatives d'utiliser des usages anciens pour permettre la reconnaissance du guerrier au combat: enseignes, écus et casques, depuis longtemps colorés, sont maintenant de couleur uniforme pour tous les hommes d'un même contingent. Toutes pratiques qui, sans ressortir encore à l'héraldique, en sont la préparation.

Mais, dans son souci du détail exact toujours emprunté à la réalité contemporaine, Benoit va, pour certains personnages, à la vérité assez rares, donner des descriptions qui, on le verra, ne sont rien moins que de véritables blasonnements.

Même en écartant, comme trop peu caractérisées, les targes peintes à fleurs d'Ajax Télamon (18635) et de Palamède (17136) on peut, en les groupant, dresser un curieux armorial de tous

Li rei, li prince, e li contors (25864)

qui firent faits d'armes sous Troie la Grant.

On les classera entre assiégés et assiégeants.

TROYENS. —

Fils de Priam: a) légitimes

I — Le duc Hector, fils aîné — sire de tous ceux qui combattent à Troie.

A — En son escu n'ot qu'un lion  
Mais vermeuz fu, d'or environ  
Autreteus sont ses conoissances  
E les enseignes de ses lances (8065...)  
— var. deux lions.

B — De la cité s'en ist Hector  
L eaume lacie al cercle d'or  
Bien sist armez sor Galatee  
L'aubere vestu, ceinte l'espee  
L'escu al col a dous lions (13907)

variantes

- a) L'escu d'or a I lion vermeil
- b) En l'escut ot peint deus lions.

Le Roman de Troie en prose (milieu XIII<sup>e</sup> s.) (B. Nat. Paris, Fr. 783 f<sup>o</sup> 40) lui donne « un escu dont le champ estoit d'or et dedans un lion rouge, et ses enseignes estoient autelles ».

II — Paris, second fils de Priam, sire des alliés venus de Perse (7960)

A — Reis Menélaus joste à Paris  
L'escu sor la bocle li part  
Ou il aveit peint un liepart (11357...)

III — Troïlus, cinquième fils de Priam, chef des alliés venus de Phrygie

A — Troïlus fu mout bien armez  
.... armes aveit a leonceaus  
D'azur en or vermeil asis (7751....)

B — Et lorsque Diomède blesse Troïlus à mort:  
Le cheval point vers Troïlus  
Tote la lance de benus  
Ou la manche ert de ciglaton  
Passe par l'escu al lion (15641)

*enseigne*: Troïlus frappe un Grec:  
Qu'el sanc del cuer li lyons boit  
Ki en l'ensaigne pains estoit (variante ed. cit. IV p. 418)

b) fils bâtards

IV — Cicilanor; bâtard de Priam, commande mille chevaliers

Armez fu bien Cicilanor  
Sor un cheval d'Espagne sor  
Escut ot d'or bende d'azur (7713)

V — Pitagoras — bâtard de Priam.

Aveit armes d'argent  
O une bende de belli (7918)

variantes:

- a) unes bende de sebelin
- b) o tres petitez lionceaz

VI — Dolon, quatrième bâtard, engendré de damoiselle de parage — simple chevalier (7991)

Dolonz estoit granz a merveille  
E si aveit armes vermeilles (7997)

ALLIÉS DES TROYENS —

VII — Philéménis — roi de Paphlagonie blessé par Ulysse qui ....

A — Parmi son escu paint a lion  
Li a passé son confanon (7309)

B — frappé par Pyrrhus  
Parmi l'escu a lion bis  
Vait ferir le fils Achilles (23924)

VIII — Polidamas — connétable d'une troupe de mille chevaliers

Ses armes erent à aigleaus  
D'or esmere en vert asis (7828)

IX — Remus — roi de Cisionie

D'or ert si escu toz  
N'aveit nul autre teint desoz  
Mais de porpre ert covert desus  
E entailliez par granz pertus  
La porpre ert niere a grans labeaux (7815)

GRECS

X — Achille — Chef des Mirmidons

A — écu: Escu avoit si com lison  
Vermeil si ot dor I lion (var. 12037)

B — blessé par Mennon qui  
Parmi l'escu a dous lions  
... li fait passer l'anste fraisnine (21494)  
*enseigne*: d'un fraisne dreit lonc e plane  
Ot grosse lance o fer tranchant  
D'un chier vermeil paile aufricant  
ot gonfanon e conoissance (12040)

XI — Pyrrhus — fils d'Achille

Des armes son pere adobé (23889) (fig. 1)

*enseigne*: Ot en ses lances penonceaux  
armes ot d'or a leonceaux (23999)

XII — Ménélas — roi de Sparte

frappe Paris

Si que l'enseigne au lion bis  
li fist passer par la vantaille (var 11358)

XIII — Philitoas — roi de Calédoine

A — Armes ot d'or a lion bis (11480)

B — Armes ot d'or a lion bis (13993)

XIV — Scedius — roi de Phocide

tué par Hector qui frappe

Par mi l'escu qui est d'or bendez (12244)

XV — Palamède — fils du roi d'Eubée

A goles ot escu d'argent (7669)

XVI — Léotetes — chef grec  
tué par Hector

des variantes seules décrivent ses armes (IV. 412)  
par les mêmes vers que le blason de Paris (supra II. A)

L'examen attentif de ces premiers blasons autorise, semble-t-il, les remarques suivantes:  
Pour la composition on voit aussitôt que sont exclues les anciennes représentations natu-  
ralistes telles Madame Sainte Marie figurée sur l'écu du roi Artur; la résurrection de Lazare,  
dans Aye d'Avignon; l'image Mahon ou celle d'Apollon arborées par les payens dans la plus an-  
cienne littérature épique.

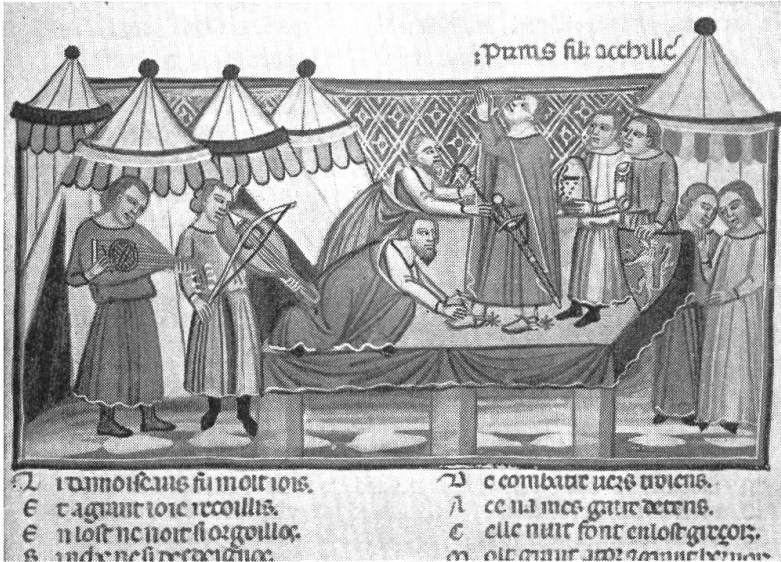


Fig. 1. L'adoubement de Pyrrhus fils d'Achille.

observée. Quant à leur usage, on notera que ces premières armoiries sont privilèges des chefs, et encore ne sont-elles pas, chez eux, d'usage courant. Entre tant de descriptions de « hauts hommes » assez rares sont « li dus, li princes, li contor » (13255) dont le blason soit indiqué<sup>21</sup>). Mais pour peu commun qu'il soit, celui-ci est maintenant stable, car, à la différence d'autres auteurs, Benoit de Sainte Maure ne manque point d'attribuer toujours mêmes armes au même personnage.

Celles-ci désormais fixes, donc connues de tous, signalent maintenant le héros à ses amis comme à ses ennemis; à leur dam les Grecs connaissent Hector

Comparé ont sa connaissance  
Le trenchant fer de sa lance.

Aussi bien, peu d'années après les chevaliers ne seront-ils plus distingués que par leur blason (fig. 2).

Foulques de Candie, dans l'ouvrage de ce nom (1180-1185)

Escu ot blanc a un lioncel bis  
(1531)

Aussi Angélise s'informe-t-elle du nom du héros

A l'escu blanc et au lion bis  
(3431)



Fig. 2. Le départ d'Hector.

<sup>21</sup>) Dans le *Chevalier à la charette*, éd. Foerster, les armes de Lancelot sont dites tantôt vermeilles tantôt de sinoples taintes (5976). Sinople était primitivement synonyme de gueules.

<sup>22</sup>) Un siècle plus tard, dans son *Trojaner Krieg*, Conrad de Wurzburg décrira une cinquantaine d'armoiries.

Dans le *Roman de Lancelot* ou du *Chevalier à la charette* (1164-1174) de Chrétien de Troyes, si un héraut ne réussit pas à reconnaître Lancelot, c'est parce qu'il a caché ses armoiries (5557) mais tous les autres chevaliers qui participent au tournoi sont connus à leur blason (5794 et s...)

Dans *Erec* (c. 1160) du même auteur le héros ne peut être identifié

Car a ses armes ne parut  
Nule veraie conoissance  
Tant cos d'espée et de lance  
Avoit sur son escu euz (3974)

Dans la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel (dernier tiers du XII<sup>e</sup> s.) les chefs sont définitivement distingués par leur blason.

Tels Berart de Montdidier (1890; 2190); le roi Murgalant, qui porte d'azur à III lionceaux d'argent, est connu à ses lionceaux rampants (639).

Lorsque Charlemagne annonce à Salomon de Bretagne la mort de son frère Englebeuf, il précise:

Bien l'ai reconnu à l'escu d'azur bis  
Au lioncel rampanz en el chantel assis (718).

Neveu de l'Empereur, Baudouin (qui s'arme d'azur au lion vermeil), ayant tué le Saxon Coharin, le dépouille de ses armes, en prend l'escu au blanc chevron ermin (2454) et se glisse dans le camp ennemi, et la reine Sibille

Quida que ce fust saisnes par le taint dou blazon (3004)

mais, au retour, il manque d'être tué par les sentinelles françaises qui le prennent pour un ennemi.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur de la *vie de Guillaume le Maréchal* signale des personnages dont les armes sont bien connues de tous (4543, 4659), même lorsque leur grand nombre rend cette reconnaissance difficile.

Enfin, dans une société où a triomphé le principe d'hérédité, maintenant fixées et connues, les armoiries des chefs passent au fils comme un patrimoine d'honneur.

Dans le *Roman de Troie*, amené au Camp des Grecs, Pyrrhus, fils d'Achille, est par Ajax

Des armes de son père adobé (23889)

et désormais

D'un drap de seie riche e chier  
Ot en ses lances penonceaux  
Armes ot d'or a lionceaux (23889 et s.)

Semblablement, la *Chanson des Saxons*, montre Charlemagne faisant chevalier Bérard de Montdidier, fils de Thierry l'Ardennois

Et dona la colée de sa main nu a nu  
.. des armes de son père ot ansagne et l'escu  
Dont la champagne est blanche au lion d'or batu <sup>23)</sup>.

Dans *Ille et Galeran* (1167-1171) — dédié à Béatrice de Bourgogne, seconde épouse de Frédéric Barberousse — les armoiries sont marques de lignage

... li fix lor frère  
Porte les armes à son père  
Tout ainsi faites conissances <sup>24)</sup>

Au cours de la mêlée le duc Naimés de Bavière

Voit ses enfans ferir de grant manière  
Bien les connut as escuz de Bavière <sup>25)</sup>.

L'emploi des armoiries semble bien déjà assujetti à certaines règles et si le roi Priam n'a pas d'armoiries — peut-être parce que Benoit en savait l'usage récent — ses fils portent, sur champ d'or, un lion de gueules pour Hector, d'azur pour Troïlus, et Pâris un léopard (fig. 3).

Il est permis de voir là une première ébauche de ce qui sera la brisure héraldique, si l'on rappelle que, par changement d'émaux, celle-ci apparaît vers 1180; par addition d'un bâton dès 1177, d'un lambel en 1190-1195 (DD. 1000-1233).

Par contre les deux bâtards du roi adoptent bande et bandé — pièces impossibles à définir — similaires on le voit, mais différentes des armes des frères légitimes. D'ailleurs, une

<sup>23)</sup> Jean Bodel: *Les Saisnes*, éd. Stengel (1788).

<sup>24)</sup> Ed. Löseth: 363.

<sup>25)</sup> Gaidon, éd. Luce 9476.

variante du XIII<sup>e</sup> siècle attribuée à Pitagoras « d'argent à III lionceaux » ce qui rappelle, maintenant, le blason des fils légitimes, mais brisé par multiplication des figures; procédé connu de l'héraldique médiévale.

On observera enfin que Dolon, quatrième des trente bâtards royaux, blasonne de gueules plain; sans aucune figure, écu de simple chevalier, ce qui laisse supposer que même les fils de grands dynastes ne pouvaient alors user d'armoiries qu'après avoir été investis d'un fief les

plaçant à la tête d'un contingent important et explique l'usage, par de nombreux jeunes gens, d'écus seulement unis, ainsi qu'il sera signalé longtemps encore par la littérature du XIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin on ne saurait trop souligner que les emblèmes peints d'ancienneté sur le bouclier (spécialement le lion, dans la littérature épique, ornement obligé et banal de tout héros) n'ont pris le caractère d'armoiries véritables et fixées que lorsqu'ils ont figuré simultanément sur l'écu et sur l'enseigne.

Benoit de Sainte Maure montre fort bien la transformation en train de s'opérer: Achille porte déjà bouclier armorié, mais garde encore un gonfanon rouge uni; par contre, Hector arbore même



Fig. 3. Le combat d'Achille et d'Hector.

plus récentement du Roman de Troie (Paris B.N. fr. 1553) vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle le parallélisme enseigne-écu est maintenant général.

Quand Ménélas combat Pâris

L'enseigne au lion bis  
Li fist passer par la vantaille (loc. cit. IV 396)

de même lorsque Troilus frappe un Grec

L'escu saisit, baisse la lance  
I gruy vait ferir en l'escu  
.. quel sanc del cuer li lyon boit  
Ki en l'ensaigne pains estoit (ibid. IV 418-28)

A cette époque le b্লাiut qui recouvre le haubert n'est pas encore armorié mais on remarquera qu'en paix, Ulysse et Diomède

De dras de seie de colors  
Ovrez a bestes e a flors  
Furent vestu e afublés (6219)

Hector qui, au combat, s'arme d'or au lion de gueules, apparaît pacifiquement

..... vestuz richement  
D'un drap vermeil sarragoceis  
Ovez a lionciax d'orfreis

doublé d'hermine, don de la Reine Penthésilée, sa dame (ed. Joly 13012)

Peu après, le poète catalan Ramon Vidal de Bezalú, dans son *unas novas*, montrera « la reyn Elionors », fille de Henri II Plantagenet, épouse (1170) d'Alphonse VIII, roi de Castille, vêtue de son mantel

D'un drap de seda bon et bel  
Que hom apela sisclato  
Vermelhs ab lista d'argent fo  
Ey hac un levon d'aur devis<sup>26)</sup>

La cotte d'armes n'apparaîtra qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>26)</sup> Vila i Fontanato: Obras II. 132 note 12.

C'est alors que Galeran, comte de Bretagne, pour son adoubement porte au col escu à l'aigle d'or (4747) et endosse

Un samit d'inde de grand los  
Ou ses congnoissances sont faictes  
Ou il y a egles d'or pourtraictes  
L'une devant l'autre derrière  
De ce meimes a banière <sup>27)</sup>

Pourtant dans le *Roman de Troie*, la couverture du cheval semble déjà ornée de marques distinctives:

Bels armes e beaux chevaux  
Orent coverz de conoissances (7444)  
.. Li bon cheval aragoneis  
sont tout covert de conoissances (9528) (fig. 4)

Partant en expédition nocturne, les Troyens:

Sans noise faire e sans grant bruit  
Cuevrent chevaux de conoissances  
Lacent enseignes en lor lances (1140)

Mais l'usage est loin d'être général et le destrier est souvent recouvert de ciclaton et de samis (19230) de cendal et de paille impériale (18499).

Par contre, vers la fin du siècle, l'uniformité apparaît réalisée pour tout l'équipement. Dans le *Tristan*, version de Thomas (1155-1170)

Escut ot d'or et de vair freté  
De meime le teint ot la lance  
Le penun et la coniscance <sup>28)</sup>

Dans *Saisnes*: Baudoin frère de Roland et neveu de Charlemagne

Ses escuz fu d'azur à I vermoil lyon  
Baniere et couverture ot de telle façon

et sa victime Cahanin, neveu de Witikind

Ses escuz ert d'azur a un hermin chavron  
Baniere et couverture ot d'icelle façon (3004)

Concordant est ici le témoignage des sceaux. En 1145, Roger de Mowbray orne écu, casque, couverture de selle et bliaut de mêmes fleurs de lis, tandis que Waleran Comte de Meulan porte bouclier, penon, couverture de cheval échiquetés.

En 1153 et 1163 Guillaume Fitz Empress, frère de Henri II Plantagenet, figure un lion sur son écu et son caparaçon; pareillement, en 1162, Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, en ses bannière, écu et casque; cette année également Anselme Candavène, Comte de Saint Pol, monte un cheval couvert d'un caparaçon armorié <sup>29)</sup>.

On notera toutefois que si le grand dynaste, celui qui

Armes ot a guise de France  
Heume et haubert, escu et lance  
(Thèbes, 5801)

y fait figurer ses armoiries, il est alors le seul à procéder ainsi; les cavaliers de son conroi se contentent encore, pour se distinguer, de clouer à la lance pennoncels de couleur identique.

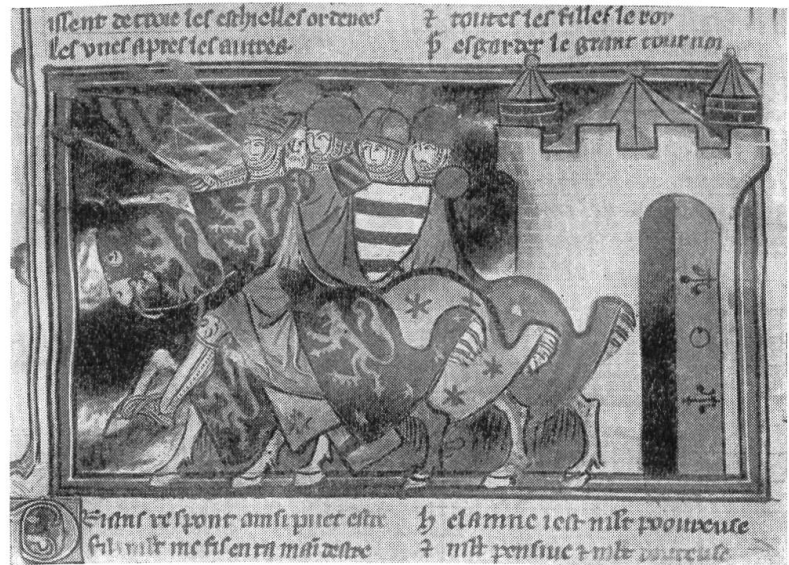


Fig. 4. Une sortie.

<sup>27)</sup> J. Renart: G. de Bretagne (1195-1225), éd. Foulet v. 4679.

<sup>28)</sup> Ed. Bédier 2182.

<sup>29)</sup> Blair C. H. Armorial on english seals: Archaeologia: 89 p. 3. Raadt Sex arm. I. 654. Demay Picard: 209.

Ainsi Philéménis, roi de Paphlagonie, s'arme d'un écu au lion (supra VII.), mais ses guerriers

De porpre aveient conoissances  
E grans enseignes en lor lances (6847)

Dans le *Carmen de Bello Siculo*, où, vers 1196, Petrus de Ebulo a raconté les luttes de l'empereur Henri VI et de Tancrede, les illustrations figurent les Colonais avec écus et casques verts, tandis que leur chef porte écu de même couleur mais chargé d'un lion d'argent<sup>30</sup>).

En France, c'est peu après le *Roman de Troie* que Gautier d'Arras (1167-1170), dans *Ille et Galeran*, montrera le duc Ille qui s'arme d'un lion (399) suivi de trente chevaliers

.. les cevaus font traire a destre  
Les escus couvrir a senestre  
En cascuns ot I lioncel (4450)

détail rappelé encore dans la suite du récit (4951).

Pareillement dans *Foulques de Candie* (c. 1170), Herbert le duc de Dammartin, décrira une troupe de sept cents cavaliers aux armoiries à tête de sanglier<sup>31</sup>).

De même en Allemagne où Lohengrin est suivi de deux cents chevaliers portant pennoncel au cygne<sup>32</sup>).

Pour sa part, Guillaume le Maréchal, armé chevalier par le sire de Tancarville, qu'il sert, en porte le blason (1476).

En 1227, les cinquante chevaliers de la suite d'Otton de Lengenbach, en portent les armes<sup>33</sup>).

Joinville rapporte que les trois cents rameurs de la galère du Comte de Jaffa avaient targe et pennoncel à ses armes<sup>34</sup>).

En 1367, le célèbre Chandos passe en Espagne avec douze cents pennons, tous parés de ses armoiries<sup>35</sup>).

Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, cependant, une nouvelle évolution sociale ne va pas tarder à développer ses conséquences.

Jusqu'à cette époque, on était le chevalier de quelqu'un dont on arborait tout naturellement les armes.

Mais tandis que la société se hiérarchise, que les liens de vassalité se fixent sur une base foncière, il se marque entre les classes sociales des frontières plus nettes.

De ce changement, le *Roman de Thèbes* (c. 1155) donne un premier indice, décrivant une troupe de guerriers, il précise qu'elle est formée de

III mil filz de vavassors  
E de barons et de contors  
N'en i ot fils de vilain (4565)

Notation incidente qui annonce la transformation d'une armée où bientôt

Tuit son noble home de parage (1163)

De son côté, la chevalerie va se constituer en ordre où n'entrent plus que les nobles ou les descendants de chevaliers; comme signe distinctif de leur admission dans le corps chevaleresque, les chevaliers arborent maintenant des armoiries que leurs descendants conserveront jalousement en marque visible de leur aptitude à être adoubés puis de leur appartenance à la gentillesse de parage en train d'éclipser l'ancienne noblesse de sang<sup>36</sup>).

Puis par ce penchant éternel de l'inférieur à imiter le supérieur, d'autant plus fort, on l'a dit, que la société est plus aristocratique — l'usage du blason d'abord réservé aux seuls chevaliers, s'étendra à toute la noblesse (dont il passera quelque temps pour un privilège), et gagnera bientôt le clergé, les possesseurs de fiefs, les bourgeois et enfin les derniers rangs de la société médiévale<sup>37</sup>).

<sup>30</sup>) Ewald: Rheinische Heraldik p. 12.

<sup>31</sup>) Ed. Schultz-Gora v. 6818.

<sup>32</sup>) Hauptmann: Wappenrecht p. 239 — Seyler Heraldik p. 14.

<sup>33</sup>) Siegenfeld: Das Landeswappen der Steiermark p. 51.

<sup>34</sup>) Joinville XXXIV, éd. Wailly 158.

<sup>35</sup>) Froissart: Chroniques, éd. Luce VII. 7.

<sup>36</sup>) P. Adam: Les sceaux d'écuyers au XIII<sup>e</sup> s. A.H.S. 1951 à corriger avec Noblesse et chevalerie au Moyen Age in *arma et trofeus* 1962. vol. III n<sup>os</sup> 1 et 2 et Chevalerie et héraldique in *Recueil du XI<sup>e</sup> Congrès d'héraldique*, Edimbourg 1962.

<sup>37</sup>) P. Adam: De l'acquisition et du port des armoiries in *Recueil du IV<sup>e</sup> Congrès International d'Héraldique*, Bruxelles 1958, p. 84.

Au terme de cet examen on peut conclure que, signes distinctifs dans le combat, nées pour donner une solution originale au problème permanent de la reconnaissance dans la mêlée du chef et de sa troupe — ici du grand baron et de son conroi — les armoiries sont nées, comme toute invention humaine, de la combinaison d'éléments déjà connus, mais auparavant séparés et stériles (casques, enseignes, écus marqués de couleurs déterminées) (fig. 5).

La synthèse s'avéra féconde et aussitôt adoptées par l'aristocratie, en tous pays plus ouverte aux nouveautés et prompt à les imposer, les armoiries virent leur usage gagner rapidement toutes les classes, en même temps qu'elles prenaient ce caractère cohérent que l'homme aime imprimer à ses ouvrages.

Développant sa logique interne, créant sa terminologie, le blason finira, sous l'action des hérauts, par se systématiser pour résoudre les problèmes que pose son double caractère d'enseigne du suzerain et symbole d'un grand fief, mais aussi d'emblème personnel de tous les membres d'un même lignage<sup>38</sup>).

Bientôt, ayant fixé ses règles essentielles, l'héraldique ne subira que des modifications secondaires, mais, parce qu'elle répondait au besoin, si humain, de se distinguer d'une façon durable, elle continuera de subsister alors qu'auront depuis longtemps disparu les conditions originales du moment — ici les particularités de l'ost féodal — qui avaient déterminé sa naissance.

Sur ce processus d'élaboration des armoiries (qui permet un nouvel abord du problème de leur origine), il semble que méritait d'être recueilli le précieux témoignage d'un contemporain, tel que Benoit de Sainte Maure, écrivant pour l'élite d'une société qui était alors la plus civilisée de l'Europe occidentale.



Fig. 5. Une mêlée.

<sup>38</sup>) P. Adam: Les fonctions militaires des hérauts d'armes. A.H.S. 1957.